

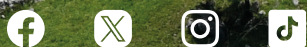
ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

BILAN 2016-2023

PERSPECTIVES 2024-2028

SYNTHÈSE STRATÉGIE RURALITÉ
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

maregionsud.fr



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR







Depuis 2016, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est distinguée par son engagement sans faille en faveur de la ruralité, élaborant et mettant en œuvre une politique ambitieuse dédiée au développement et à la préservation de ses territoires. Face aux défis croissants et à l'évolution des besoins de nos concitoyens, cette stratégie a été continuellement adaptée pour répondre à leurs attentes tout en veillant à un développement harmonieux et durable.

La ruralité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une diversité unique. Il n'y a pas une ruralité, mais des ruralités, représentant 76 % de notre territoire et 15 % de la population. Ces espaces jouent un rôle crucial dans la préservation des ressources essentielles (eau, forêt, biodiversité, paysages...). Ils bénéficient de l'action des territoires, de projets tels que les 9 parcs naturels régionaux, les 4 parcs nationaux, les nombreuses réserves naturelles, etc.

Ces territoires fortement attractifs, marqués par une croissance de la population, rencontrent de nombreuses problématiques en matière de mobilité, d'accès aux services publics et de proximité comme de santé, de transition numérique...

Les politiques publiques européennes « Vision à long terme pour 2040 » et nationales « France ruralité » accompagnent le développement équilibré des zones rurales. Pour renforcer son action en faveur de la ruralité, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité lancer une nouvelle stratégie « Pour accompagner le développement durable des territoires ruraux » dans un contexte de changement climatique. Cette stratégie concertée et partenariale est une réponse pragmatique aux défis contemporains, visant à renforcer la proximité avec les territoires, promouvoir une équité territoriale, et fédérer les acteurs locaux autour d'initiatives communes.

Cette nouvelle étape ambitionne de faire des territoires ruraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur des modèles de résilience et d'innovation pour proposer un avenir où la ruralité rime avec vitalité, durabilité et prospérité ! »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

BILAN 2016-2023

ACTIONS RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA RURALITÉ

La Région a toujours porté une attention particulière aux territoires ruraux au regard de leurs spécificités et de leurs contributions à la qualité de vie de nos cinq millions de concitoyens en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ainsi, plus de 3 milliards d'euros de financements régionaux ont été mobilisés en faveur de la ruralité sur la période 2016-2023, soit une moyenne de 360 M€/an, à travers l'ensemble des dispositifs de droits communs et politiques sectorielles : transports (ferroviaires, routiers, scolaires), santé, économie et tourisme, formation et emploi, culture, numérique (infrastructures, usages), agriculture et biodiversité....

Les chiffres consolidés sont détaillés ci-contre :

1 SOUTENIR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES > 389,8 M€

- **Aménagement et Habitat : 249,7 M€.**
Dispositifs Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial, Nos Territoires d'abord, Fonds Régional d'Aménagement du Territoire et Nos Communes d'abord. (193 M€ octroyés aux communes pour 2 945 projets)
- **Montagne : 104,4 M€.**
Espaces valléens, contrats Stations et refuges.
- **Programme LEADER : 27 M€.**
Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.
- **Habitat-Foncier : 8,7 M€.**

2 AGIR POUR LES LYCÉES, LA FORMATION, LA CULTURE, LE SPORT ET LA JEUNESSE > 970 M€

- **Lycées : 692,2 M€**
55 lycées publics situés dans les territoires ruraux à rendre plus durables et sobres.
- **Culture : 98,7 M€**
Pour restaurer le petit patrimoine rural non protégé notamment.
- **Sport : 16,1 M€**
L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 avec la Région AURA constitue un levier formidable de développement.
- **Formation-Apprentissage : 163 M€**
L'intervention de la Région en faveur de la ruralité se traduit par une offre de formation adaptée, un fonds finançant les projets ruraux innovants et un soutien accru aux CFA ruraux.

3 DÉCLOISONNER LES TERRITOIRES RURAUX 1 007,5 M€

- **Transport et mobilité : 946,1 M€**
Compétence majeure et historique de la Région, les transports et la mobilité sont des priorités pour l'exécutif régional et des outils majeurs d'aménagement et de désenclavement.
- **Transition numérique : 61,4 M€**
L'action de la Région s'organise autour du développement du très haut débit, de la mise en place de services numériques et l'accompagnement des citoyens dans l'usage de ces technologies.

4 ACCOMPAGNER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

> 153,9 M€

- **Gestion des déchets et économie circulaire : 28,7 M€**
L'action régionale vise à améliorer la gestion des déchets en favorisant la prévention, le recyclage, en luttant contre les dépôts sauvages et pour le zéro déchet plastique.
- **Energie : 27,5 M€**
La Région soutient **la rénovation énergétique des bâtiments** pour réduire les besoins énergétiques du territoire et la production d'énergies renouvelables.
- **Biodiversité et espaces naturels : 97,7 M€**
Région Sud est la région de France métropolitaine la plus riche en termes d'espèces. La préservation de la biodiversité constitue l'un des principaux enjeux régionaux avec 9 parcs naturels régionaux et 4 parcs nationaux.

5 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET TOURISTIQUE

> 352,6 M€

- **Développement économique : 124,9 M€**
L'intervention régionale se déploie à travers l'appui à l'entrepreneuriat, la revitalisation des centres-villes, l'accompagnement des entreprises à la transition écologique ou encore le soutien en situation d'urgence.
- **Développement agricole et forestier : 185,1 M€**
La Région développe une stratégie agricole et forestière pour structurer les filières, augmenter le potentiel productif, et rendre l'agriculture et la forêt résilientes au changement climatique, tout en assurant la transition environnementale et la rémunération des producteurs.
- **Développement touristique : 42,6 M€**
Les interventions régionales comprennent des subventions aux porteurs de projets, un soutien aux acteurs institutionnels, des chèques vacances pour les habitants, et des aides à l'innovation et à l'optimisation numérique des hôteliers et restaurateurs.

6 PROTÉGER NOS CONCITOYENS ET PRÉVENIR LES RISQUES CLIMATIQUES

> 98,2 M€

- **Santé/Solidarité : 31 M€**
L'exécutif régional a fait de la lutte contre les déserts médicaux et de l'accès aux soins de proximité, une priorité de sa politique régionale en santé. Entre 2016 et 2023, 86 maisons de santé financées par la Région.
- **Sécurité : 8,6 M€**
La Région Sud équipe les forces de l'ordre et améliore les infrastructures de protection pour garantir la sécurité de nos habitants.
- **Résilience face aux catastrophes climatiques : 58,6 M€**
La Région Sud déploie notamment le dispositif « Guerre du Feu » autour de 3 grands principes : prévenir, combattre, reconstruire.

7 AUTRES

> 36,4 M€

- Recherche, Enseignement supérieur, Prospective, RH, soutien association d'élus...

À cela s'ajoutent 266,9 M€ de financements européens gérés par la Région pour les territoires ruraux entre 2016 et 2023 :

- **234,7 M€ de FEADER** pour près de 13 500 projets de 2016 à 2023, sur le volet régional du programme, hors aides surfaciques (ICHN, Bio, MAEC). Pour rappel, le FEADER global 2014-2022 représente 793 M€.
- **32,2 M€ de FEDER** sur la période 2014 / 2023 :
 - › FEDER POIA 2014/2020 - 15,1 M€.
 - › FEDER Massif 2021/2023 - 5,6 M€.
 - › FEDER Rural 2021/2023 - 11,5 M€.



SOIT UN SOUTIEN DE PRÈS DE 3,27 MD€ EN FAVEUR DE LA RURALITÉ EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ENTRE 2016 ET 2023.

PERSPECTIVES 2024-2028 ACTIONS RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA RURALITÉ

Face au changement climatique et à l'attractivité dont ont fait preuve les territoires ruraux depuis la crise Covid, les nouveaux besoins de la population rurale grandissante ont fait l'objet d'une étude concertée et de proximité (projet SHERPA). Les résultats de cette étude, proposée par les acteurs locaux et pour les acteurs locaux, vont permettre d'accompagner la résilience et le développement de ces territoires.

Ces concertations et études ont permis de définir 7 enjeux prioritaires regroupés en 3 axes pour mieux répondre aux nouveaux besoins des populations :

AXE 1 : MAINTENIR LES POPULATIONS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES RURAUX :



HABITER

Rénovation énergétique
Aménagement du territoire
Patrimoine
Risques naturels
Sécurité



AVOIR ACCÈS AUX SERVICES

Santé
Numérique
Education – Formation – Emploi
Ingénierie



DIVERTIR

Culture
Sport
Activités de pleine nature

AXE 2 : SOUTENIR UNE ACTIVITÉ DURABLE DANS LES TERRITOIRES RURAUX :



PRODUIRE ET CONSOMMER

Industrie, tertiaire
Commerces de proximité
Tourisme
Énergie
Déchets



SE DÉPLACER

Réseaux de transports
Mobilités douces
Mobilités alternatives

AXE 3 : PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES ET FAVORISER L'ALIMENTATION DURABLE :



PROTÉGER NOS ÉCOSYSTÈMES

Biodiversité et aires protégées
Patrimoine naturel (Forêt, Sols)
Rivières, lacs et eaux souterraines



SE NOURRIR

Agriculture
Viticulture
Pastoralisme
Transformation et distribution



AXE 1 : MAINTENIR LES POPULATIONS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES TERRITOIRES RURAUX :

Photo : Région Sud/Yann BOUVIER



1 HABITER

Les espaces ruraux régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont divers et marqués par des habitats groupés autour de noyaux villageois. L'arrivée de nouveaux résidents et le développement touristique augmentent la pression sur les terres, nécessitant une gestion durable pour préserver les ressources et la qualité de vie. La Région met en place divers dispositifs pour soutenir l'aménagement intégré, la transition énergétique, et la conservation du patrimoine culturel. Le Plan Montagne, la revitalisation des centres-bourgs, et des initiatives comme « Nos communes d'abord » visent à améliorer l'efficacité énergétique et à gérer les risques naturels. La Région mobilise également des fonds européens pour ces projets, renforçant ainsi son engagement envers le développement durable et la préservation de l'identité culturelle des territoires ruraux.

Photo : Région Sud/Florent GARDIN



2 AVOIR ACCÈS AUX SERVICES

L'attractivité des territoires ruraux dépend en grande partie de la connectivité très haut débit fixe et mobile. La transition numérique est essentielle

pour éviter la fracture numérique et améliorer l'accès aux services publics, notamment en santé. Les priorités régionales pour 2024-2028 incluent la finalisation du réseau Très Haut Débit, la promotion de dispositifs pour la transition écologique et la lutte contre l'illectronisme.

En matière de santé, malgré une densité médicale élevée, des défis subsistent en raison de la répartition inégale des médecins et du vieillissement de la population. La Région met en œuvre des politiques pour lutter contre les déserts médicaux, renforcer l'attractivité des territoires pour les professionnels de santé et améliorer l'accès aux soins grâce à la télémédecine.

Entre 2016 et 2023, 86 maisons de santé financées par la Région, pour un montant de 12,5 M€.

En matière d'éducation, la Région investit dans la réhabilitation des internats et la restauration scolaire pour améliorer les conditions de scolarité et répondre aux enjeux futurs.



Photo : Région Sud/Régis CINTAS-FLORES

3 SE DIVERTIR

Les territoires ruraux disposent d'un accès limité aux équipements culturels et aux événements artistiques. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de nombreux villages manquent d'infrastructures culturelles de base. Pour réduire ces inégalités, la Région Sud propose une stratégie pour 2024-2028 visant à soutenir la création, la production artistique et la diffusion des œuvres, tout en valorisant l'éco-responsabilité. Cette initiative inclut le développement de nouvelles infrastructures culturelles, l'adaptation des équipements aux fluctuations saisonnières, et le soutien aux créateurs locaux. Des efforts sont également faits pour promouvoir l'éducation artistique et culturelle, renforcer l'offre sportive, et attirer les jeunes vers ces territoires.

En outre, des mesures spécifiques sont prises pour développer l'audiovisuel, en utilisant les décors naturels de la région et en soutenant la création de salles de cinéma en milieu rural. Par ailleurs, la candidature des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 offre une très belle opportunité de dynamisation des territoires alpins.



AXE 2 : SOUTENIR UNE ACTIVITÉ DURABLE DANS LES TERRITOIRES RURAUX :

Photo : Région Sud / Pierre-Emmanuel Trigo



Photo : Région Sud/Yann BOUVIER

4 PRODUIRE ET MIEUX CONSOMMER

Les territoires ruraux jouent un rôle clé grâce à leur économie de proximité, sociale et solidaire, et les PME industrielles. La stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation adoptée le 22 juillet 2022 vise à dynamiser les territoires ruraux par le renforcement de leur attractivité économique. Elle se concentre sur la production d'énergies décarbonées, l'innovation, la réindustrialisation, et la compétitivité des PME. Le développement durable y est encouragé par la promotion de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.

Enfin, le secteur du tourisme, représentant 13 % du PIB régional, doit s'adapter aux défis climatiques tout en se diversifiant afin de proposer des offres tout au long de l'année.

5 SE DÉPLACER

Pour la période 2024-2028, la politique régionale de transport se concentre sur l'intermodalité, la tarification et l'amélioration de l'offre de transport par cars et par trains et le recours aux mobilités douces et partagées.

- les transports régionaux sont pensés comme un outil décisif de désenclavement.
- un problème de pouvoir d'achat des résidents ruraux dépendants de la voiture et particulièrement affectés par la hausse des prix des carburants, les territoires ruraux doivent améliorer l'accès aux services de mobilité.

Pour la période 2024-2028, la politique régionale de transport se concentre sur l'intermodalité, la tarification et l'amélioration de l'offre de transport par cars et par trains et le recours aux mobilités douces et partagées.



AXE 3 : PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES ET FAVORISER L'ALIMENTATION DURABLE :

6 MIEUX PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES

La région, riche en biodiversité avec 71,5 % des espèces de métropole, doit préserver et restaurer ces milieux fragiles en soutenant les initiatives locales et en développant les Parcs Naturels Régionaux et les Réserves Naturelles Régionales. En parallèle, la gestion des espaces forestiers est cruciale pour contrer les risques d'incendie et assurer une exploitation durable, avec des actions telles que la plantation de 5 millions d'arbres et des investissements substantiels dans la lutte contre les incendies (Pelicanrome de Hyères, financement de véhicules CCF). La préservation des ressources en eau est également un enjeu majeur, accentué par des épisodes de sécheresse sévères. Le « Plan Or bleu » a pour objectif d'améliorer la gestion de l'eau, de promouvoir la réutilisation des eaux usées et de soutenir les territoires ruraux vulnérables par des investissements dans les infrastructures et la modernisation des réseaux.



Photo : Région Sud/Régis CINTAS-FLORES



Photo : Région Sud/Florent GARDIN

7 MIEUX SE NOURRIR

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec plus de 900 000 hectares de surfaces agricoles, est un acteur clé de la production alimentaire en France. La stratégie régionale pour 2028 prévoit des objectifs ambitieux, tels que la résilience climatique, la valorisation des productions locales, le soutien à la modernisation et à la transmission des exploitations tout en répondant aux attentes de transparence et de proximité. En parallèle, la Région soutient le pastoralisme et promeut les circuits courts pour améliorer la souveraineté alimentaire et la qualité des produits locaux. Le Pacte Agriculture et Alimentation responsable illustre cet engagement par une collaboration étroite avec de nombreux partenaires pour structurer les filières et renforcer l'approvisionnement et la consommation local.

ACCOMPAGNER, SIMPLIFIER, FÉDÉRER ET ANIMER POUR RELEVER LES DÉFIS DES TERRITOIRES RURAUX

Pour relever les défis des territoires ruraux, les collectivités locales devront s'approprier les dispositifs régionaux pour conduire des projets répondant aux attentes et besoins de nos concitoyens. Aussi, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'attachera à accompagner, simplifier, fédérer et animer l'ensemble des parties prenantes pour réussir le déploiement de cette stratégie ambitieuse.

ACCOMPAGNER À L'INGÉNIERIE TERRITORIALE ET FINANCIÈRE :

La Région est dotée de moyens et de ressources en appui à l'ingénierie des acteurs de la ruralité pour :

- Assurer des services à la population avec 1 085 agents dans les lycées situés au sein de ces territoires et 166 agents travaillant dans le secteur des transports, essentiellement sur la ligne des Chemins de fer de Provence.
- Appuyer en ingénierie les porteurs de projets avec 392 équivalents temps plein dans les services régionaux dont 179 en proximité des territoires au sein des 5 Maisons de la Région.
- Soutenir l'évènementiel rural.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES ACTEURS DES TERRITOIRES RURAUX

Pour faciliter l'appropriation des politiques et dispositifs régionaux, des outils ont été mis en place pour plus de proximité :

- Une Région plus simple, plus lisible et plus proche « A votre Service » : un site dédié www.maregionsud.fr, un numéro Allo Région au 04 91 57 57 57 et « Allô Commune » dédié aux communes au 0 800 730 098.
- Un portail de la Connaissance des territoires <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/> et DataSud <https://www.datasud.fr/>

FÉDÉRER ET ANIMER LE RÉSEAU D'ACTEURS

Pour impulser un travail collectif, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant que chef de file, fédère l'ensemble des parties prenantes avec :

- Les services de l'Etat et les chambres consulaires,
- Les collectivités territoriales et locales,
- Les associations de maires et de communes rurales.
- Les équipes des territoires de projets : les GAL (Groupes d'actions locales, LEADER), les Parcs Naturels Régionaux, les gestionnaires des Réserves naturelles régionales...
- Les divers partenaires de proximité tels que l'association InSite, la Fédération Nationale des Bistrots de Pays, le soutien au déploiement du service civique, l'Association pour le Développement en Réseau des Territoires et Services ADRETS, ...



maregionsud.fr

